

AU
PUBLIC MUSICAL.

Désireux d'étendre le plus possible la sphère d'utilité du *Canada Musical*, nous prenons la respectueuse liberté d'adresser le présent numéro à un grand nombre de personnes dont le goût prononcé pour les arts nous est parfaitement connu, ou dont l'adresse nous a été communiquée par des amis obligeants.

Nous osons espérer qu'après avoir pris connaissance du contenu de ce numéro, on voudra bien, en souscrivant au *Canada Musical*, seconder les faibles efforts que nous tentons depuis de longues années pour populariser en ce pays, le goût des arts en général et de la musique en particulier. L'abonnement à notre revue, [dont chaque livraison contient soit une romance nouvelle avec accompagnement, ou un morceau pour piano,] n'est que d'une piastre par an.

A ceux qui désireraient faire dater leur abonnement du 1er Mai dernier, [date de la reprise de notre publication,] nous adresserons, en remplacement de chacun des numéros manquants, une superbe romance valant plus que le double de la livraison épuisée.

Pour ceux qui désirent prendre connaissance du *Canada Musical*, l'abonnement pour les quatre mois qui terminent l'année courante, [au 1er Mai prochain,] n'est que de 35 centins — frais de port compris. On pourra nous faire parvenir cette somme en timbres-poste.

Nous faisons appel à la bienveillance de nos souscripteurs actuels en leur demandant, à titre d'étrennes, de vouloir bien user de leur influence auprès de leurs amis afin d'augmenter la liste de nos abonnés. Plusieurs maisons d'éducation nous ont déjà favorisé sous ce rapport, en nous procurant, parmi leurs nombreux élèves de musique, de longues listes de souscripteurs. Nous saisissons la présente occasion pour leur en exprimer nos bien sincères remerciements, et nous espérons que ce bon exemple trouvera ailleurs des imitateurs et des imitatrices.

Nous voulons être un journal artistique—selon le vrai toutefois—en ne portant jamais la plus légère atteinte aux bonnes mœurs. Apportant le plus grand scrupule dans le choix de nos romances et des reproductions et appréciations que nous publions, notre revue ne contiendra jamais un mot de repréhensible qui puisse s'opposer à son entrée libre dans nos salons, nos familles, nos pensionnats ou nos établissements religieux.